

# AVICENN

Association de Veille et d'Information Civique  
sur les  
Enjeux des Nanosciences et Nanotechnologies

## Procès-verbal de l'Assemblée générale du 10 mars 2011

Le 10 mars 2011 à 20h00, les membres de l'Association se sont réunis en assemblée générale à la Maison des Associations de Paris 11ème, 8 rue du général Renault.

Sont présents les neuf membres suivants :

- Philippe BOURLITIO
- André COTTON
- Mathilde DETCHEVERRY-COLIN (par vidéoconférence)
- Sarah DUBERNET (par vidéoconférence)
- Yann FIÉVET
- Claude HENRY
- Danielle LANQUETUIT
- Pierre-Yves MONTELEON
- François WARLOP (par vidéoconférence)

tous à jour de leur cotisation 2011.

Il est désigné, en qualité de président de séance, Pierre-Yves Montéléon.

Il est désigné, en qualité de secrétaire de séance, André Cotton.

L'Assemblée a été précédée par une réunion d'information à laquelle ont participé, outre les membres ci-dessus :

- Eric MEUNIER,
- Claudia NEUBAUER,
- Jean-Paul TESSIEREAU.

Deux absents se sont excusés:

- Jacques BORDÉ
- Yves GIMBERT

Le président rappelle la mise en route de l'Association par le groupe de membres fondateurs qui avaient prévu de limiter la durée de la période intérimaire à 3 mois et l'objectif global de cette Assemblée qui est d'organiser le fonctionnement nominal.

L'ensemble des participants ont eu à leur disposition depuis au moins 10 jours les documents préparatoires:

- ✓ Rapport moral
- ✓ Rapport d'activité
- ✓ Rapport de gestion
- ✓ Motion d'orientation
- ✓ Programme d'activité 2011
- ✓ Budget 2011

Le président rappelle l'ordre de jour :

- 1) Rapport moral de l'équipe des membres fondateurs
- 2) Rapport d'activité pour la période du 10 décembre 2010 au 10 mars 2011
- 3) Rapport sur la gestion et la situation financière au 1er mars
- 4) Désignation d'un vérificateur aux comptes
- 5) Élection du Conseil d'Administration
- 6) Motion d'orientation
- 7) Programme d'activité 2011
- 8) Budget 2011
- 9) Questions diverses

Après débat entre les membres, le président de séance met aux voix les points suivants, conformément à l'ordre du jour :

**1) Rapport moral**

Le président présente le rapport moral des membres fondateurs et met au vote la résolution n°1 « *L'Assemblée approuve le rapport moral* »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**2) Rapport d'activité**

Le Secrétaire présente le Rapport d'activité pour la période du 10 décembre 2010 au 10 mars 2011.

Le Président met au vote la résolution n°2 « *L'Assemblée générale approuve le rapport d'activité des membres fondateurs* »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Après rappel des principales dispositions du règlement intérieur, le Président met au vote la résolution n°3 « *L'Assemblée générale approuve le règlement intérieur, adopté par les membres fondateurs, réunis en Conseil d'administration.* »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Président explique l'intérêt du droit d'accès dans la constitution des fonds propres de l'Association et met au vote la résolution n°4 « *L'Assemblée générale entérine la décision des membres fondateurs, réunis en Conseil d'administration, de fixer le montant des droits d'accès à 35 euros* ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Président met au vote la résolution n°5 « *L'Assemblée générale entérine la décision des membres fondateurs, réunis en Conseil d'administration, de fixer le montant de la cotisation 2011 à 35 euros* ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Président fait le point sur la négociation en cours avec la Maison des Associations du 11ème pour la domiciliation de l'Association et met au vote la décision n°6 « *L'Assemblée générale approuve la domiciliation et le transfert du siège social à la Maison des Associations, 8 rue du Général Renault - Paris 11ème* ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Secrétaire présente les principales dispositions de la Convention passée avec la FPH, assurant une part importante du financement de l'Association pour 2011, arrêtée au 1er mars 2011.

Le Président met au vote la **résolution n°7** « *L'Assemblée générale entérine la convention passée avec la Fondation pour le Progrès de l'Homme, et donne mandat au Conseil d'Administration pour son exécution* » .

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### 3) Gestion et situation financière

Le Trésorier présente la situation financière arrêtée au 1er mars 2011.

Le Président met au vote la **résolution n°8** « *L'Assemblée générale approuve le rapport sur la gestion et la situation financière et donne quitus de sa gestion à l'équipe des membres fondateurs.* » .

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### 4) Désignation d'un vérificateur au comptes

Le Président rappelle le rôle du vérificateur, membre de l'Association mais pas de son Conseil d'Administration (Article 7.2).

Yann FIEVET se porte candidat pour ce poste.

Le Président met au vote la **résolution n°9** « *L'Assemblée générale désigne Yann FIEVET vérificateur aux comptes pour l'exercice 2011* » .

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### 5) Élection du Conseil d'Administration

Le Président rappelle l'Article 8.1 des statuts disposant que le nombre de membres du Conseil doit être un multiple de trois afin de permettre un renouvellement par tiers.

A défaut de recevoir une sixième candidature, le Président met au vote la **résolution n°10** « *L'Assemblée générale fixe à 3 le nombre de membres du Conseil d'administration* » .

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Les candidatures maintenues sont celles d'André Cotton, Claude Henry et Pierre-Yves Montéléon.

Le Président met au vote la **résolution n°11** « *Sont élus au Conseil d'administration par l'Assemblée générale, pour une durée maximum de 3 ans, les membres adhérents suivants :*

- ✓ *André Cotton,*
- ✓ *Claude Henry,*
- ✓ *Pierre-Yves Montéléon*

*Conformément à l'article 16 des statuts, en 2012 et 2013, les Membres sortants du Conseil d'administration seront tirés au sort en nombre suffisant pour atteindre un tiers du nombre des Membres du Conseil d'administration, compte tenu d'éventuels démissionnaires ou volontaires pour remettre leur mandat à élection.* » .

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### Suspension de séance de l'Assemblée

Les membres du Conseil d'Administration se retirent pour élire le Bureau puis les Président, Secrétaire et Trésorier.

Ils annoncent à l'Assemblée avoir reconduit dans leur fonction respectivement :

- Pierre-Yves Montéléon, Président
- André Cotton, Secrétaire
- Claude Henry, Trésorier

### Reprise de l'Assemblée

### 6) Motion d'Orientation

Le Président présente la motion d'orientation et, après discussion, met au vote la **résolution n°12** « *L'Assemblée générale adopte la motion d'orientation* » .

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### 7) Programme d'activité 2011

Le Président présente la motion d'orientation et, après discussion, met au vote la **résolution n°13** « *L'Assemblée générale adopte le programme de travail 2011 et mandate le Conseil d'administration pour en assurer l'animation et le suivi* ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### 8) Budget 2011

Le Trésorier expose le budget prévisionnel 2011, établi sur la base des dons et cotisations acquis au 1er mars 2011.

Le Président met au vote la **résolution n° 14** « *L'Assemblée générale vote le budget prévisionnel 2011 et mandate le Conseil d'administration pour son exécution* ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Il met également au vote la **résolution n°15** « *L'Assemblée générale donne pouvoir au Conseil d'administration de réviser trimestriellement le budget 2011 pour prendre en compte les évolutions du niveau de financement, notamment les apports de fonds obtenus par la réalisation du programme d'activité.*

*Une information des membres de l'association devra être faite au plus tard dans les 10 jours suivant sa décision* ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### 9) Points divers

#### 9.1) Convention avec les membres associés

Des candidatures de membres associés ayant déjà été reçues, afin d'accélérer leur accueil, le Président met au vote la résolution n°16 « *L'Assemblée générale donne mandat au Conseil d'administration d'établir et valider une convention-type à destination des adhérents associés* ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 22h00.

Il est dressé un procès-verbal de l'Assemblée générale, signé par le président et le secrétaire de séance.

A Paris, le 10 mars 2011

Pierre-Yves Montéléon  
Président

André Cotton  
Secrétaire